



LA CHEFFE DU DEPARTEMENT
DES INFRASTRUCTURES ET
DES RESSOURCES HUMAINES

Place de la Riponne 10
1014 LAUSANNE

COPIE
REÇU 12 JUIN 2013

Groupement transfrontalier européen
- Monsieur Christian Aebischer
- Monsieur Quentin Deal
50, rue de Genève
BP 35
F - 74103 Annemasse cedex

V réf. :

N réf. : 130170

130424

Lausanne, le 10 juin 2013

Transport transfrontalier par la CGN - Votre courrier du 13 mai 2013

Messieurs,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 13 mai dernier par lequel vous confirmez votre préoccupation quant aux conditions de transport des frontaliers à travers le lac, situation évoquée lors de notre entretien du 18 avril 2013.

L'amélioration des liaisons lacustres transfrontalières requiert une plate-forme de discussion entre autorités suisses et françaises en vue d'aboutir à des décisions communes sur les développements à réaliser et les investissements à consentir. C'est pourquoi, j'ai sollicité, après notre rencontre, le Président du Conseil général de Haute-Savoie, Monsieur Christian Monteil, pour une rencontre avec une délégation du Gouvernement vaudois, composée de Monsieur le Conseiller d'Etat Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures et de moi-même. Cette coordination entre autorités suisses et françaises est un préalable à la définition d'une vision commune pour le transport transfrontalier de la CGN à court, moyen et long terme.

En ce qui concerne la sécurité à bord des bateaux, elle relève de la responsabilité de l'entreprise de transport qui doit notamment respecter la réglementation fixée par la Confédération.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

La Cheffe du département :

Nuria Gorrite

Copie

M. Rémi Walbaum, président Groupe CGN SA

M. Luc-Antoine Baehni, directeur CGN SA